



HAL
open science

Au-delà de l'ethnicité: les "Chinois" à la Martinique

Isabelle Dubost

► **To cite this version:**

Isabelle Dubost. Au-delà de l'ethnicité: les "Chinois" à la Martinique. Terres d'Amérique, 2007.
hal-02050056

HAL Id: hal-02050056

<https://hal.science/hal-02050056v1>

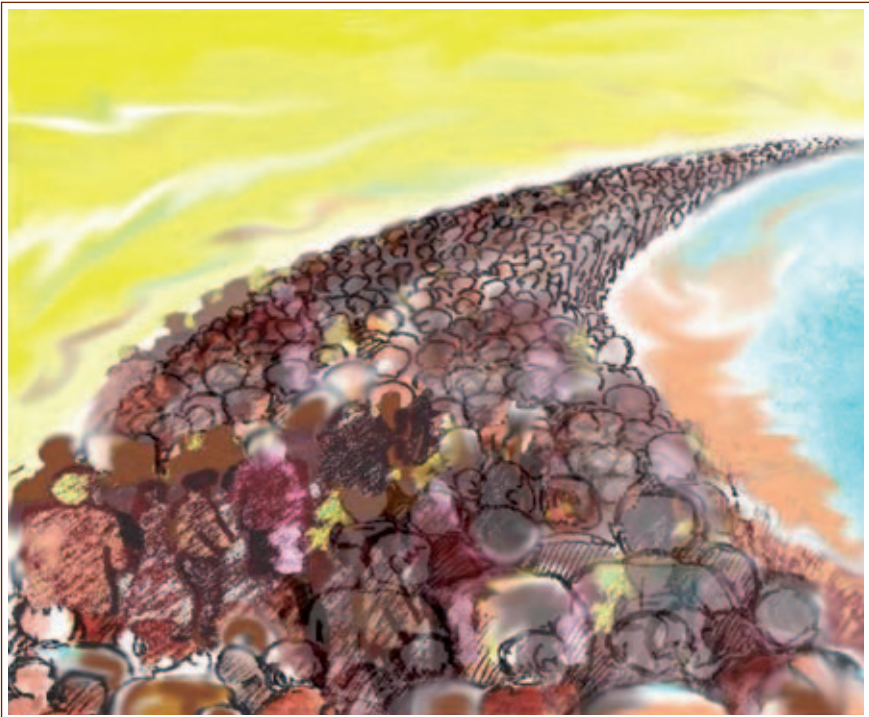
Submitted on 10 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GÉODE Caraïbe

Dynamiques migratoires de la Caraïbe



TERRES D'AMÉRIQUE/6

KARTHALA

TERRES D'AMÉRIQUE/6

TERRES D'AMÉRIQUE

Publication annuelle du Centre de Recherche Géographie Développement
Environnement de la Caraïbe (GEODE Caraïbe) de l'Université des
Antilles et de la Guyane

Directeur de la Publication : Maurice BURAC

Cartographie : Bernard GANDRILLE

Secrétariat de Rédaction : André CALMONT

Mise en page : Marie-Rose GABRIEL-RÉGIS

Conseil Scientifique : Maurice BURAC, André CALMONT, Olivier
DEHOORNE, Michel DESSE, Bernard GANDRILLE, Henry GODARD,
Thierry HARTOG,
Philippe JOSEPH, Françoise PAGNEY, Pascal SAFFACHE,
Christian de VASSOIGNE

Secrétariat technique du volume 6 : Colette MÉDOUZE,
Bernard GANDRILLE, André CALMONT, Maurice BURAC.

GEODE Caraïbe
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université des Antilles et de la Guyane
B.P. 7207 - 97275 Schœlcher
Tél. 05 96 72 75 02
Fax 05 96 61 18 69
Adresse électronique : geode@martinique.univ-ag.fr

Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs.

Administration, vente, publicité : KARTHALA Editions-Diffusion
Tél. 01 43 31 15 59 - Fax 01 45 35 27 05 - email : karthala@wanadoo.fr

GEODE Caraïbe

Dynamiques migratoires de la Caraïbe

Editions KARTHALA
22-24, Boulevard Arago
75013 Paris

KARTHALA sur Internet : <http://www.karthala.com>

Paiement sécurisé

Couverture : *Peuples en mouvement* (Caesar CONRAD)

Editions KARTHALA et GEODE Caraïbe, 2007
ISBN : 978-2-84586-849-6

SOMMAIRE

	Pages
Maurice BURAC André CALMONT et Cédric AUDEBERT	AVANT-PROPOS:..... 13 INTRODUCTION 15

DOSSIER DYNAMIQUES MIGRATOIRES DE LA CARAIBE

Coordonné par André Calmont et Cédric Audebert

THÈME I - MOBILITÉS SPATIALES ET FLUX MIGRATOIRES

Monique BOISSERON	Émigration haïtienne en République Dominicaine : source de profits, source de conflits,..... 21
Kampta KARRAN	L'émigration vers la Grande-Bretagne : le cas des femmes indo-caribéennes,..... 35
Pascale de SOUZA et Roger-Mark de SOUZA	Migrations de retour vers Trinidad : motivations et défis de la réintégration,..... 52
Lorraine KARNOUOH	« Gusanos », « Marielitos », « Balseros » ou « Cubanoamericanos » : réflexions sur la ques- tion migratoire cubaine,..... 63
Cédric AUDEBERT et André CALMONT	Immigration antillaise et diversité sociale de la popu- lation noire aux États-Unis, 77
Monique MILIA-MARIE-LUCE	La grande migration des Antillais en France ou les années BUMIDOM, 93

THÈME 2 : L'INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES IMMIGRÉS

Ramón GROSFUGUEL	« Racisme culturel » et immigrés caribéens dans les métropoles de l'économie-monde capitaliste,.... 105
------------------	--

Léna LOZA	Les Jamaïcaines dans le sud de la Floride : exemple d'une intégration socio-culturelle réussie,	129
Dwaine PLAZA	Migration caribéenne et intégration au Canada : à la poursuite du rêve d'ascension sociale (1900-1998),	141
Carl JAMES	Les Canadiens d'origine caribéenne à Toronto : analyse des freins au rêve migratoire,	158
Cédric AUDEBERT	L'immigration caribéenne aux Antilles françaises : des modes d'insertion différenciés,	169
Fabienne JANNAS-PIERRE-LOUIS	Les Dominicaines en Martinique : entre représentations et réalités,	181

THÈME 3 : L'IMMIGRATION ET LA QUESTION IDENTITAIRE

André CALMONT	Trajets socio-identitaires chez les jeunes issus de l'immigration haïtienne en Guyane,	199
Jorge DUANY	Nation, immigration et identité : repenser le colonialisme et le transnationalisme à propos du cas de Porto Rico,	221
Isabelle DUBOST	Au-delà de l'ethnicité : les « Chinois » à la Martinique,	239
Dimitri BÉCHACQ	La diaspora haïtienne à Paris : significations, visibilités et appartenances,	253
Leila WUHL	Migration et reconfiguration de la vie associative antillaise en Métropole,	273

THÈME 4 : MIGRATIONS ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

Stéphane GRANGER	Guyane et Surinam, à l'intersection des migrations caraïbes et sud-américaines,	287
Frédéric PIANTONI	Mobilités et recompositions territoriales dans l'estuaire transfrontalier du Maroni,	303
Patrick Necker SAINTILUS	Ouanaminthe et la dynamique transfrontalière haïtiano-dominicaine,	323

TRAVAUX - DOCUMENTS - INFORMATIONS

Joseph MAVOUNGO et Pascal SAFFACHE	Les rivières à la Martinique : caractéristiques physiques et vulnérabilité des populations,	343
Philippe JOSEPH	La Montagne Pelée, un générateur de gradients éco-climatiques,	363
RÉSUMÉS	377

CONTRIBUTEURS

Cédric AUDEBERT, MIGRINTER-CNRS, Université de Poitiers

Dimitri BÉCHACQ, École des Hautes Études en Sciences Sociales (E.H.E.S.S.), Paris

Monique BOISSERON, Université des Antilles et de la Guyane, Centre d'études et de recherches caraïbéennes (CERC)

André CALMONT, Université des Antilles et de la Guyane, GÉODE-Caraïbe

Jorge DUANY, Department of Sociology and Anthropology, University of Puerto Rico, Río Piedras

Isabelle DUBOST, Université des Antilles et de la Guyane, Groupe d'Études et de Recherches en Espaces Créolophones et Francophones (GEREC-F)

Stéphane GRANGER, Institut des Hautes Études sur l'Amérique Latine (IHEAL), Paris

Ramón GROSGUÉL, University of California at Berkeley, Department of Ethnic Studies

Fabienne JANNAS PIERRE-LOUIS, Université de Bordeaux II

Carl E. JAMES, Faculty of Education, York University, Toronto, Ontario (Canada)

Philippe JOSEPH, Université des Antilles et de la Guyane, GÉODE-Caraïbe

Lorraine KARNOUOH, Université de Paris VII - Denis Diderot

Kampta KARRAN, CRER, University of Warwick (U.K.), Westhill College of Higher education

Léna LOZA, Université Toulouse-le-Mirail

Joseph MAVOUNGO, Université des Antilles et de la Guyane, GÉODE-Caraïbe

Monique MILIA-MARIE-LUCE, Université des Antilles et de la Guyane

Frédéric PIANTONI, Université des Reims, Centre de recherche en géographie, aménagement et gestion de l'environnement (GAGE)

Dwaine PLAZA, Oregon State University (USA), Department of Sociology

Pascal SAFFACHE, Université des Antilles et de la Guyane, GÉODE-Caraïbe

Patrick Necker SAINTILUS, Université des Antilles et de la Guyane

Pascale DE SOUZA, School of Advanced International Studies (SAIS), Johns Hopkins University (Washington)

Roger-Mark DE SOUZA, Population Reference Bureau (Washington)

Leila WUHL, Université Paris IX - Dauphine

Pousyè maché pli bon ki pousyè chita
proverbe haïtien

Mieux vaut les risques de la migration que ceux de l'immobilité

Au delà de l'ethnicité : les «Chinois» à la Martinique

Isabelle DUBOST

La Martinique, île de la Caraïbe aux confins d'un archipel bousculé par une histoire esclavagiste fondée sur le commerce triangulaire, n'a pas été uniquement constituée sur une trilogie Amérindiens-Européens-Africains, mais dans une pluralité ethnique. Terre de migrations, elle poursuit son destin par des flux continus d'individus d'horizons divers qui l'irriguent et viennent enrichir cette grande diversité ethnique et culturelle. Il en est ainsi des « Chinois » implantés à la fin du XIX^e siècle ou durant les années 1920-1930 qui forment une des composantes de la société martiniquaise¹.

Notre propos est de montrer comment ces " Chinois " qui investissent un secteur économique en plein développement, à savoir le commerce et la restauration, jouent la carte de l'invisibilité et de la discrétion vis-à-vis des autres Martiniquais. Bien loin de pratiques sociales repliées sur leur culture d'origine, susceptibles de mener à du communautarisme, les descendants des premiers migrants s'attribuent le statut de Martiniquais², ce qui leur est d'ailleurs reconnu, et n'ont en aucun cas constitué un groupe minoritaire revendiquant des particularismes et occupant un espace spécifique.

En cela, ces Martiniquais « chinois » se distinguent des derniers migrants des années 1995, ces Chinois non encore martiniquais. Ces migra-

1. Cette recherche s'intègre dans un programme comparatif sur la mobilité et les échanges marchands diasporiques dans la Caraïbe. Elle a été réalisée grâce à l'appui de la Fondation Singer-Polignac, que je tiens vivement à remercier, et grâce à MIGRINTER et l'I.R.D. Elle s'inscrit également dans un programme coordonné par le CRPLC et le Groupement de Recherches sur l'Administration Locale en Europe : Démocratie locale et territoires périphériques.

2. C'est pourquoi j'utilise les guillemets pour marquer leur appartenance martiniquaise.

tions inscrites dans la durée, différentes dans leur structure et leur objectif, nous invitent à nous interroger sur les stratégies identitaires que chacun de ces deux groupes déploient.

1 – D'une migration à l'autre

1-1 Les premiers migrants : des « engagés »

Au lendemain de l'abolition de l'esclavage, le ministère des Colonies et de la Marine proposa des « ouvriers » et des « cultivateurs » en recourant à l'immigration de populations originaires de l'Europe, de l'Inde, de l'Afrique (Congo), de Madère et de la Chine afin de pourvoir en main d'œuvre les planteurs. De telles mesures compensatoires avaient déjà été envisagées³ antérieurement. Le décret du 13 février 1852 (repris par celui du 27 mars), qui prévoyait une participation financière publique de l'Etat ou de la colonie, stipulait que cet engagement sous contrat offrait la possibilité d'un rapatriement ou d'une prime en cas de réengagement au-delà des trois années de travail.

Dès 1853, une politique d'immigration de Chinois fut mise en place. En 1858, un programme prévoyait l'introduction de 10 000 Chinois sur une période de cinq ans (Adélaïde-Merlande, 1980, p.145). Un second proposa la venue de 600 Chinois en un an, avec des contrats de six à huit ans (David, 1973, p.135). Pourtant, durant cette décennie, un millier seulement de Chinois foulèrent le sol martiniquais⁴. En 1905, « *il ne restait plus dans l'île que 37 individus nés en Chine* » (Ibid., p.136) et seulement 22 en 1910 (Cardin, 1990, p.140).

Les autorités chinoises n'étaient pas toujours conciliantes pour ce mode de recrutement, « *aussi dut-il se faire hâtivement dans des banlieues de ville, et porter sur des individus dont beaucoup étaient indésirables* » (David, op.cit., p.135). En « *1865, une convention entre la Chine d'une part, l'Angleterre et la France d'autre part, régula le recrutement et l'emploi des travailleurs chinois par les puissances européennes* » (Cardin, op.cit., p.82). Le recrutement se faisait par l'intermédiaire d'agents chinois et étrangers.

Toujours selon B. David (op.cit., p.136), ces Chinois venaient de Shanghai et de Canton, certains de Hong Kong et d'autres villes. La majo-

3. Sous la Seconde République, un recrutement d'Européens fut prévu (J. Adélaïde-Merlande, 1980, p. 143), mais seulement une vingtaine d'entre eux s'installèrent à la Martinique.

4. Il est difficile d'avoir des chiffres précis à ce sujet, les historiens parlent peu de cette immigration. Une maîtrise d'ethnologie est une des rares sources d'informations disponibles (cf J-L Cardin, 1990), auteur qui cite la présence d'environ 500 Annamites. Selon David (op. cit., p.136), " 978 contrats furent obtenus, mais 100 furent immédiatement cédés à la Guyane ". L'annuaire de la Martinique recensa 797 Chinois en 1863 et 586 en 1869, la diminution étant surtout due à une mortalité très élevée (entre 20 et 25 %). Selon H. Domenach/M. Picouet (1992, p. 45), la moitié des Chinois fut rapatriée vingt ans après.

rité de ces « engagés » étaient des hommes âgés entre 19 et 26 ans. Peu d'enfants virent le jour, faute de femmes.

Cependant, ces migrants chinois, réputés insoumis à l'ordre colonial, « bagarreurs », ne répondaient aux attentes des planteurs⁵, à tel point qu'en « 1860, l'administration essaya vainement de céder à Sainte-Croix et à Cuba 254 Chinois qui ne trouvaient pas d'engagistes. En 1864, une quarantaine n'était pas encore placée » (David, op.cit., p.136-137) (un seul Chinois aurait été rapatrié en 1872).

Durant la même période, deux autres immigrations, de plus grande importance, furent organisées : « 25 509 engagés indiens » et « 10 521 contractuels congos » (L'Étang, 1997, p.434) furent recrutés. Dans une moindre proportion, l'immigration en provenance de Madère fournit plusieurs centaines de travailleurs, via les Antilles anglaises, entre 1847 et 1852 (Adélaïde-Merlande, op.cit., p.143).

En Guadeloupe, ces migrations organisées furent différentes. Les Indiens furent les « engagés » les plus nombreux⁶, les Congos vinrent également en nombre, contrairement aux Chinois⁷. Quelques Annamites s'installèrent sur l'île et aux Saintes. C'est en 1884 « que les conseillers généraux de la Guadeloupe et de la Martinique votèrent l'arrêt des derniers contingents d'immigration contractuelle » (Domenach/Picouet, 1992 : 37).

1-2 Déploiement des migrations

Ces déplacements s'inscrivaient dans un vaste mouvement migratoire qui dépassait largement le cadre des colonies caraïbéennes. En plein développement, certains pays en quête de main d'œuvre ou pour peupler leurs colonies, trouvèrent des travailleurs hors de leurs frontières.

La Chine, qui subissait alors de grandes difficultés économiques et politiques, devint un des bassins d'émigration⁸. En effet, « les deux guerres de l'opium (1840-1842 et 1856-1860) et la révolte des Taiping (1860-1865) provoquent, particulièrement dans les provinces du sud, principaux foyers de départ encore aujourd'hui, des bouleversements sociaux considérables et des famines effroyables. [...] Comme résultat des traités des guerres de l'opium, l'établissement du coolie trade autorise les puissances coloniales à embaucher des travailleurs pour mettre en valeur les territoires de leurs

5. Cf J-L Cardin (1990) et J. Adélaïde-Merlande (1980). Nombreux, d'ailleurs sont ceux qui intentèrent des actions en justice.

6. 42 326 Indiens furent recrutés entre 1854 et 1889 (cf J-L Bonniol, 1980, p. 274).

7. « En 1859, 208 Chinois embarquent à Shanghai à destination de la Guadeloupe » (J-L Cardin, 1990, p. 40), alors que H. Domenach et M. Picouet (op. cit.) citent 400 personnes qui repartiront.

8. Fait commun à de nombreuses migrations, encore aujourd'hui, ce sont de véritables bassins géographiques et culturels à partir desquels s'effectuent des départs massifs.

dépendances. *Ce coolie trade va provoquer des flux de départ vers les Caraïbes, les îles de l'Océan Indien et la Polynésie mais surtout vers l'Asie du sud-est. Ces travailleurs sont pour la plupart des paysans sans terre, pauvres parmi les pauvres, qui voient pourtant dans ces contrats misérables la possibilité pour eux et pour leur famille de survivre. [...] Au début du XX^e siècle, le volume de la migration chinoise est estimée à 8 millions de personnes* » (Ma Mung, 2000, pp.16-17).

Ce sont toutes les Amériques qui furent touchées par ce vaste mouvement migratoire. En Guyane anglaise, 14 001 Chinois furent recrutés entre 1853 et 1879 (Domenach/Picouet, op.cit., p.85). Ils vinrent nombreux à Cuba, à Trinidad... Ainsi, « *on estime à un million le nombre de Cantonnais qui quittèrent la Chine de 1840 à 1870, 25 % d'entre eux gagnèrent la Californie et les Antilles. 150 000 hommes partirent de Macao pour La Havane* » (Helly, 1979, p.89). Ces travailleurs sous contrat subirent les mêmes conditions que dans les îles françaises : il s'agissait de les rendre dépendants du bon vouloir du planteur. A Cuba, leur contrat était d'une durée de huit années afin de payer le voyage. Au Pérou, « *entre 1849 et 1874, c'est près de 100 000 Chinois qui seront introduits avec un statut de contratados, qui les liait pour huit ans au moins à leur employeur et qui correspondait en réalité à un semi-esclavage* » (Cucho, 1997, p.177). D'autres Chinois s'expatrièrent vers le Chili, les Etats-Unis, le Canada...

Arrivés dans les années 1858, puis dans les années 1920-1930⁹ à la Martinique, les Chinois sont en majorité des Hakkas originaires de l'arrière-pays agricole de Canton. Ainsi s'insèrent-ils dans la tradition migratoire régionale du Guangdong, territoire qui englobe Canton, Macao, Hong Kong... Cette zone est surtout celle de la Rivière des Perles, « *région agricole [...] première province d'émigration par le nombre de ses expatriés, enregistrant en fait la présence de plusieurs populations dont les Hakkas, les Teochiu et les « Cantonnais ». Estimés en 1957 à 8,2 millions, ils constituaient les deux-tiers de l'ensemble des Chinois d'outre-mer et la presque totalité de ceux installés aux Etats-Unis* » (Ma Mung, op.cit., p.37).

1-3 Des migrations successives

Depuis les années 1995, une troisième vague de migrants chinois se distingue fortement des deux précédentes. L'origine en est la Guyane, soit comme territoire, soit comme lieu de transit puisque ce sont des Chinois déjà implantés qui migrent vers la Martinique ou bien des Cantonnais de Hong Kong qui suivent une filière migratoire. Cette migration répond à une demande de main d'œuvre de la part des « Chinois » en quête de cuisiniers. Ces parcours migratoire échelonné sur trois étapes, s'appuyant sur des réseaux diasporiques, suggère alors que la Martinique ne sera, peut-être, qu'une nouvelle escale.

9. Une dizaine de migrants auraient fondé des familles à cette période.

Effectivement, « ces migrations interpolaires attestent du fonctionnement diasporique de la migration chinoise [et ne sont pas récentes puisque] on trouve la trace de Chinois ayant fui les mesures discriminatoires de la Californie ou du Mexique qui se sont établis à Cuba ou au Pérou » (Ma Mung, op.cit., p.38).

Aujourd'hui, selon les statistiques de la préfecture¹⁰, la Martinique accueille 126 résidents chinois (28 de Hong Kong et 98 de la République Populaire de Chine) sur un total de 5 746 personnes étrangères¹¹.

2 – Être martiniquais et chinois

Les « Chinois » descendants de ces pionniers de la fin du XIX^e ou du début du XX^e siècles s'identifient comme martiniquais et comme chinois. La citoyenneté française est perçue comme un simple corollaire à l'appartenance martiniquaise. Ces identifications sont de la même manière reconues par les autres Martiniquais.

2-1 Se nommer – Être nommé

Ainsi, les « Chinois » s'autodésignent comme Martiniquais d'origine chinoise et se reconnaissent entre eux comme tels. En fait, ce terme de «Chinois» dénote une complexité de sens. Il recouvre à la fois le statut de l'étranger, son origine, son phénotype et son statut social.

Le mot « Chinois », employé par les autres Martiniquais, renvoie à la fois au groupe et à chaque individu, essentiellement dans un sens phénotypique. Initialement, il désignait ceux qui arrivaient de Chine mais aujourd'hui, son emploi s'est élargi à tous ceux qui viennent du monde asiatique. Il est toujours fréquent de dire « *mwen ka alé kay chinwa-a* » (je vais chez le chinois) ou « *mwen ka alé kay chin* » (je vais chez « *chin* »¹²). Les noms de famille sont rarement cités, car " ils sont trop compliqués " me disait une femme. Il se trouve qu'à l'arrivée des engagés, les noms furent transformés, étant revêtus de trop d'étrangeté.

Dans la société martiniquaise, chaque individu est identifié et nommé selon son origine culturelle ou selon son phénotype et donc son appartenance à un groupe. Ainsi entend-on parler de « Syriens », de « Chinois », de « Coolie s » (descendants des engagés originaires de l'Inde), de « Métropolitains »...mais aussi de « Noirs », de « Blancs », de chaben (métis à peau claire et aux cheveux crépus clairs), de milat (mulâtres)... La

10. Statistiques non publiées. Comptage effectué par le responsable du service des Etrangers au 26-07-2001 et mis gracieusement à ma disposition. Qu'il en soit remercié.

11. Les étrangers les plus nombreux à la Martinique sont les Sainte-Luciens, les Haïtiens et les Dominicains, ce qui montre que la migration intra-caraïbéenne demeure la plus importante.

12. Ce terme qui s'adresse à un individu est plus un sobriquet.

charge dépréciative de ces catégories nominatives varie selon les époques et les événements. « Coolies » qui, aujourd'hui, a pourtant perdu son sens extrêmement négatif demeure suspect. « Chinois » n'a jamais vraiment eu de sens péjoratif, contrairement au terme de « Syriens »¹³.

En fait, il s'agit de bien notifier une démarcation entre les individus et les différents groupes selon leurs origines et, plus particulièrement, entre ceux qui ont subi la période esclavagiste et les étrangers qui vinrent après l'abolition de l'esclavage. Il s'agit d'une frontière ethnique fluide : les distinctions entre les groupes sont maintenues, les catégories nominatives demeurent, leur sens évoluant parfois. Frontière ethnique étant entendue ici au sens de F. Barth (1995, p.213), comme celle qui « *définit le groupe et non le matériau culturel qu'elle renferme* ». C'est-à-dire que c'est le principe de séparation qui définit le groupe, ce qui nous situe dans une dynamique. Cette frontière sociale qui sépare Nous et Eux « *se manifeste par l'expression et la validation dans le cours des interactions sociales de traits culturels différenciateurs utilisés par les acteurs pour marquer des catégories d'inclusion et d'exclusion* » (J. Streiff-Fenart, 1997, p.40).

2 – 2 Activités commerciales

Les « Chinois » ont une activité commerciale importante qu'ils partagent avec les « Syriens ». Ensemble, ils ont participé à la création du paysage urbain de l'île par leurs pratiques économiques.

À leur arrivée, ils étaient artisans, ouvriers, cultivateurs ou domestiques dans les habitations, mais en aucun cas coupeurs de canne à sucre. Ils se dispersèrent dans toute l'île, essentiellement en milieu urbain, puisque l'on retrouve des actes de naissance à Fort-de-France, au Lamentin, à Sainte-Marie, à Saint-Pierre, au Carbet... Ils déployèrent leur activité commerciale surtout à Saint-Pierre, alors capitale économique de la colonie, mais ils subirent de plein fouet les conséquences de l'éruption de la Montagne Pelée en 1902, se réfugiant à Fort-de-France après la ruine de leurs entreprises.

A titre d'exemple, la famille Y.T. Celle-ci possédait une fabrique d'allumettes à Saint-Pierre et une épicerie ainsi qu'un magasin au Carbet et une entreprise d'exportation de cacao, de bananes... Toutes ces infrastructures furent détruites en 1902. Seule fut conservée à Morne Rouge l'exploitation Chanflor de 50 ha d'acajou destiné à la construction, puis reconvertie à l'agriculture (cacao, choux, gingembre, café, girofle, noix de cola, cresson...) et aujourd'hui à l'horticulture. Une épicerie fut ouverte à Fort-de-France, rue Blénac, et ce jusqu'en 1978. Trois générations de Martiniquais « chinois » s'y succédèrent derrière le comptoir.

Les premiers immigrants étaient des agriculteurs qui fuyaient la misère et les disettes. Tous n'avaient qu'un projet unique : revenir au pays avec un

13. En effet, « Syriens », terme générique qui désigne les migrants d'origine palestinienne, syrienne et libanaise et leurs descendants, est parfois associé à une appartenance « arabe » dans laquelle ne se reconnaissent pas tous les protagonistes, craignant un amalgame avec des pratiques islamiques (cf I. Dubost, 2000).

pécule. Rares sont ceux qui réalisèrent leur projet initial mais nombreux furent ceux qui développèrent des entreprises rentables ici.

Aujourd'hui, les « Chinois » travaillent à la fois dans la restauration (snacks et restaurants) et le bazar alors que les pionniers tenaient presque exclusivement des petites épiceries de quartiers ou des fabriques. La restauration est une activité récente puisqu'elle date des années 1995.

Ces activités économiques vont de pair avec une appropriation territoriale. Ces migrants ont investi l'espace public de la ville, le modelant en lui donnant ce visage marchand. Les « Chinois » n'ont pas pratiqué de colportage, contrairement aux « Syriens ». Ils se sont directement installés dans les quartiers très populaires de Fort-de-France, à Sainte-Thérèse et à Terres Sainville, mais aussi en commune. De fait, malgré l'étrangeté qu'ils pouvaient induire, leur intégration fut facilitée puisqu'ils vivaient à proximité des épiceries et scolarisaient leurs enfants dans les écoles communales.

Commerçants urbains, habitants citadins, les « Chinois » et les « Syriens » ont donc un peu inventé cette ville qu'est Fort-de-France. A l'heure des hypermarchés qui captent une clientèle par le biais des galeries commerciales, la concurrence est rude. Les Martiniquais préfèrent déambuler dans des lieux sûrs et climatisés. Mais ces commerçants savent aussi s'adapter à une nouvelle situation. Certains investissent en effet dans ces grandes surfaces. Une famille de « Chinois » implantés depuis les années 1930 commercialise une grande enseigne tout en diversifiant ses activités.

Les activités commerciales des « Chinois » relèvent de l'entreprenariat ethnique mais ne visent pas à la reproduction du groupe en tant que tel, ni à afficher une visibilité. En effet, la devanture des magasins, la décoration des vitrines ne mettent en scène des éléments ethniques qui seraient valorisés comme des éléments de vente. Peu de choses les différencient des autres boutiques. Seuls quelques noms font référence à l'origine des commerçants: tel restaurant s'appelle « Le jardin de jade »... Seuls les snacks, d'implantation récente, développent un tant soit peu un atout culturel asiatique. Les produits proposés ne s'adressent pas exclusivement à une clientèle « chinoise ». Il s'agit souvent de lieux où fourmillent de nombreux produits, dans une palette diversifiée. Seul un grossiste offre tous les produits alimentaires asiatiques en provenance directement de Chine ou de Paris. Centrale d'achat mais aussi lieu de convergence d'intérêts chinois, de rencontres.

Rien ne permet d'identifier un quartier ethnique commercial spécifique. Certes, ces commerces sont localisés dans un périmètre restreint mais il n'y a pas de mise en scène symbolique qui donnerait à voir à la société d'accueil un groupe particulier. A l'instar des Chinois de la rue du Temple à Paris, les commerçants « chinois » favorisent « *une mise en scène de l'invisibilité et d'une sorte de transparence paradoxale puisqu'elle vise à ne pas marquer la présence* » (Ma Mung, 1998, p.10).

Par contre, cet univers commercial s'appuie sur le réseau familial et ethnique et c'est en cela que l'on peut dire qu'il s'agit d'un commerce eth-

nique. Ces boutiques, bazars et restaurants...se sont constitués sur un patrimoine familial, les descendants étant presque toujours à la fois détenteurs d'une part de capital et employés comme cadres. Les époux non « chinois » de certaines familles peuvent également accéder à ce patrimoine économique. L'accès au capital s'appuie aussi parfois sur les rituels familiaux¹⁴. En effet, lors des mariages, une somme d'argent est offerte, permettant à de jeunes mariés de monter leur entreprise.

Ainsi, cette activité commerciale resserre-t-elle les liens entre les familles, créant des réseaux d'échanges et d'interdépendance, les parents demeurant bien souvent la pierre angulaire concernant les décisions. Mais, en aucun cas, ce commerce ne s'adresse exclusivement aux membres du groupe. Le territoire marchand ainsi constitué n'est donc pas un déploiement, une vitrine ethnique et ne fonctionne pas comme un des « lieux d'approvisionnement et lieux de ressourcement et de compensation symbolique » (Guillon, Tobaada Léonetti, 1986). Il n'y a pas constitution d'un territoire, marchand et de vie, dans le sens de « l'ensemble des lieux signifiants propres à un groupe, l'ensemble des espaces qui s'unifient, se « fédèrent », à travers une pratique, une utilisation, des significations communes » (Ma Mung, op.cit., p.10). Il ne s'agit donc pas d'une activité et d'un territoire supports d'une affirmation identitaire.

Cette activité qui se fonde sur les réseaux familiaux illustre l'importance accordée à la famille qui demeure un support d'identification au groupe très fort.

2-3 Un lien communautaire ?

Les premiers migrants s'unirent à des Martiniquaises. Certes, le choix était limité puisqu'il s'agissait essentiellement d'hommes, mais cela dénotait aussi une volonté de s'installer. Ceux des années 1920-1930 ont préféré se marier avec des femmes originaires de leur village, les parents contribuant à arranger ces rencontres. Les descendants ont eu et ont encore un choix plus large. Même si l'idéal demeure le mariage entre personnes partageant la même origine, et par là une même culture, il n'existe pas de règle stricte. Des unions fort différentes se retrouvent au sein d'une même famille.

Un Chinois hakka, H. C., né en 1912¹⁵, rejoint en 1923 son oncle commerçant en Guyane. En 1932, il se marie en Chine puis il repart seul pour la Guyane où il reste six mois avant de s'installer à la Martinique, à Saint-Pierre puis à Fort-de-France. Sa femme, tuée lors de la guerre sino-japonaise, laisse un fils âgé de sept ans qui deviendra un haut dignitaire du régime chinois. Il a un fils avec une Martiniquaise qu'il reconnaît à neuf ans. Durant deux années, ils vivent tous deux à Trinidad chez un oncle, puis H. C. laisse son fils qui y restera jusqu'à l'âge de 31 ans. Ce dernier vit maintenant à la Martinique, il est marié à une

14. Mais ceci n'est pas autant développé qu'en région parisienne. Information transmise par E. Ma Mung.

15. Ce " Chinois " est le plus ancien vivant en Martinique.

Chinoise originaire du village de la seconde femme de H. C. qui a organisé leur rencontre. Ils ont eu quatre enfants : une fille vit en Guyane, deux fils sont à la Martinique et travaillent dans le restaurant familial, un autre vit en Chine.

H. C. a épousé une Chinoise rencontrée par l'entremise de leurs parents. Elle est arrivée en 1950 à 27 ans. Ils ont eu quatre filles et deux garçons. L'aînée s'est mariée à un «Syrien», la seconde à un Martiniquais, la troisième à un Chinois rencontré à Hong Kong (ils vivent en Irlande), la quatrième est célibataire. Le premier des garçons, après un mariage avec une Martiniquaise, a épousé une Chinoise, le second est marié à une Martiniquaise.

La mère qui souhaitait donner une éducation chinoise à ses enfants a élu domicile durant plusieurs années à Hong Kong, laissant un garçon et une fille à la Martinique afin d'aider leur père. Ce sont ces derniers qui ont épousé des Martiniquais malgré la désapprobation de leurs parents qui continuent à montrer une discrimination entre eux et les autres enfants et petits-enfants.

Tous les enfants travaillent dans les différents restaurants, selfs et bazars familiaux. Chacun est gérant d'un établissement mais tous sont actionnaires à part égale. Cependant, il existe des conflits liés à des différences linguistiques et culturelles. En effet, au retour de Hong Kong, les enfants ne parlaient plus ni le créole, ni le français, «il n'y avait de communication possible et les mentalités n'étaient pas les mêmes». Les parents parlent le créole, le hakka et très peu le français.

La mère revendique son appartenance d'origine et souhaite maintenir un lien culturel par de nombreux voyages et des échanges avec sa famille tant à Hong Kong, en Chine continentale, en Guyane, au Brésil, au Canada qu'à Trinidad.

Ce couple très âgé et désireux " d'avoir une cérémonie à l'église en cas de décès " vient de se faire baptiser, bien que la mère ait toujours été bouddhiste.

La religion n'est pas non plus un terrain propice à une identification. Les «Chinois», bouddhistes à l'origine, se sont convertis au catholicisme, certains pratiquant les deux religions.

La réalité linguistique des «Chinois» est complexe tant par leurs origines, puisque de nombreuses langues sont parlées en Chine, que par leurs histoires familiales. Pour les anciennes familles implantées ici, il n'y a pas eu transmission de la langue. A la maison, il était obligatoire de parler le «patois», le créole. Le français était rarement connu des parents qui parlaient chinois entre eux. L'apprentissage du chinois s'est fait par le biais d'études à Hong Kong. Les pionniers appartenaient au même groupe linguistique hakka alors que les nouveaux migrants originaires de Hong Kong parlent quant à eux le cantonnais. En fait, bien souvent il y a eu une rupture linguistique par rapport à la langue maternelle¹⁶ qui n'a pas été transmise.

Mais la langue n'est pas le seul élément non transmis. Il s'avère que la mémoire familiale concernant le pays d'origine et sa culture, les parcours migratoires, est parcellaire. Les récits de famille révèlent des incohérences frappantes. Il y a rarement un discours daté et encore moins précis quant aux événements. Rares sont les jeunes qui connaissent le pays de leurs

16. Une seule famille vient de la région de Wenzhou où l'on parle l'un des dialectes de Wenzhou. Une femme épousée en Chine parle le mandarin. Information transmise par Huiping Wen-Dode.

ânés, l'histoire familiale. Mais malgré cette rupture, le sentiment d'appartenance existe, celui-ci s'appuyant alors sur la notion de réseaux diasporiques.

3 – Au-delà des frontières ethniques et territoriales

L'appartenance à un réseau transcende le territoire insulaire ou celui d'origine. Il s'ancre dans un « Tout Monde »¹⁷, celui de la diaspora, alors même que les pratiques sociales ne semblent pas montrer une conscience collective. Le véritable territoire signifiant est au-delà des frontières.

3-1 Stratégies d'identification

Les « Chinois » ne montrent pas de mobilisation ethnique spécifique. L'activité économique n'offre pas ce support potentiel contrairement à de nombreux pays (France, Etats-Unis,...). Le territoire investi est insulaire, ne se limitant pas à une appartenance ou une pratique ethnique, il n'est pas une « *construction sociale consubstantielle de la constitution d'un groupe ou de toute communauté dont les membres peuvent employer un « nous » identifiant* » (Tarrus, 1995, p.140).

Les « Chinois » sont absents du champ de l'action publique, la politique n'étant pas un espace d'expression ou de valorisation identitaire : « on est toujours dans notre coin, toujours enfermé, politiquement on reste neutre et puis être politicien, il faut apprendre, ce n'est pas dans la nature du Chinois ».

Malgré quelques tentatives, aucune association structurée ne rassemble des « Chinois ». Aucun lieu religieux n'est source de recentrage ethnique. Pourtant, tous se connaissent, s'identifient les uns les autres selon les statuts social, économique et familial, mais rares sont ceux qui se fréquentent. Les « Chinois » ont peu de disponibilité, travaillant presque tous les jours. Il est souvent fait mention, par contre, de liens plus forts concernant les premiers migrants. Ainsi, une famille invitait chaque dimanche tous les « Chinois » pour manger et jouer au majong, jeu traditionnel. Il n'en demeure pas moins que l'entraide existe, limitée à l'urgence, pour des situations difficiles.

Une frontière existe entre les Martiniquais « chinois » et les nouveaux migrants chinois. Ne parlant pas les mêmes langues (ces derniers ne parlent que le cantonnais et non le créole et le français), la communication demeure limitée. Leur mode de vie les tient également à l'écart. En effet, beaucoup sont en situation irrégulière. Les restaurateurs font appel à eux par le biais des réseaux diasporiques pour travailler en cuisine¹⁸. Ils migrent en suivant une filière qui les amène de Hong Kong à la Martinique, via le

17. Dont parle E. Glissant.

18. Une pratique d'économie dite " informelle " se développe dans la restauration.

Surinam et systématiquement la Guyane¹⁹. L'argent pour le voyage est payé et ils sont souvent nourris et logés par les restaurateurs ou bien ils leur louent des chambres. Par la suite, des demandes de régularisation, qui aboutissent rarement, sont effectuées. Craignant des reconduites à la frontière, ils ne peuvent jouir d'une liberté de déplacement et sont cantonnés à un univers restreint, circonscrit au restaurant et au logement, se rencontrant parfois pour jouer. Leur objectif est d'accumuler des ressources durant quelques années puis de repartir à Hong Kong. Mais leur isolement génère l'ennui et, selon une restauratrice, « nombreux sont ceux qui deviennent dépressifs, seuls, sans contact avec leur famille ». Peu vivent effectivement en famille ici.

Seule cette restauratrice fait le lien entre les Martiniquais « chinois » et les Chinois. Elle sert d'interprète et de médiateur auprès des administrations pour tous les problèmes de régularisation. Sa belle-famille, arrivée dans les années 1920, est un exemple de réussite économique avec un holding de plus de 650 salariés, sixième groupe économique de l'île avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs (plus de 150 millions d'euros), développant différents secteurs d'activité : grande distribution, distribution de pièces et de matériel automobiles, commerce en gros de produits alimentaires, bijouterie, maroquinerie, informatique, bureautique... Cette famille est perçue comme une sorte de leader pour les Martiniquais « chinois ». Elle organise le Nouvel An chinois chaque année, dans un restaurant du groupe. Ce groupe finance trois yoles, bateaux traditionnels de régate. Ce sponsoring crée une image de marque du groupe importante puisque ces trois bateaux gagnent régulièrement les compétitions et le Tour des Yoles de la Martinique²⁰, mais il ne s'agit pas d'une stratégie en vue d'un positionnement ethnique. Au-delà des retombées économiques, cette démarche souligne l'intégration des « Chinois » à la Martinique.

Les « Chinois » ne privilégient en rien une appartenance strictement ethnique, ce qui ne donne cours à aucune revendication identitaire. Les identifications sont multiples et la principale fait référence à la culture créole martiniquaise.

3-2 Ici et ailleurs : réseaux diasporiques

Les relations n'étant pas toujours maintenues avec le village d'origine, le seul lien reste celui de la diaspora sur laquelle ce groupe s'appuie ponctuellement. Pourtant, il ne les structure pas de manière essentielle. Cependant, au-delà de la distance, si besoin est les réseaux se manifestent comme le montre l'exemple des cuisiniers de Hong Kong à qui on fait appel.

19. Parfois, une étape guyanaise permet d'obtenir une carte de séjour qui doit être transférée ensuite pour la Martinique.

20. Manifestation extrêmement médiatique qui se développe depuis quelques années.

Les « Chinois » s'inscrivent dans une mobilité constante. Ils sont sujets à la ré-émigration, et ce particulièrement au sein de la Caraïbe. Nombreux sont ceux qui ont transité par la Guyane, y compris parmi les pionniers. Certes, le même statut institutionnel unit ces trois régions, facilitant les déplacements, mais il apparaît que la Guyane est au cœur d'un maillage migratoire. Zone de transit, tremplin économique, c'est toujours une filière de migration via le Surinam, mais c'est aussi une centralité diasporique à la frontière entre deux continents.

Tel « Chinois » n'a-t-il pas travaillé à Trinidad ? Tel autre n'a-t-il pas passé de la Chine à Hong Kong puis à la Martinique via la Guyane, se laissant le temps de travailler à chaque escale et ainsi de déterminer les opportunités de chacune ? Un invariant demeure : celui d'un départ potentiel vers un ailleurs. La Martinique est une étape ou un lieu d'investissement, mais c'est alors l'affaire de chacun.

Le territoire n'est jamais exigü pour cette population toujours à l'affût du mouvement et des opportunités. Il en est ainsi des réseaux d'approvisionnement marchands qui se constituent tant aux Etats-Unis qu'en Asie ou en Europe... Ce territoire est celui de la vastitude : celui de la migration initiale, celui de la diaspora, mais aussi celui de la mobilité intra-insulaire et mondialisée. En effet, après avoir franchi des frontières, ces commerçants ont inventé l'espace urbain marchand, générant richesse et lien social. Au-delà de l'île, c'est la Caraïbe qui est irriguée par des réseaux diasporiques, le monde s'élargissant au « Tout Monde » : « *l'errance nous donne de nous amarrer à cette dérive qui n'égare pas* » (Glissant, 1997, p.63).

Mais au cœur de cette mobilité sans cesse renouvelée, la famille est la valeur qui structure le groupe, le cimente. C'est le point d'ancrage identitaire incontournable.

Revendiquant leur appartenance martiniquaise, les « Chinois » sont d'abord des acteurs de cette société créole, reconnus en tant que tels, à laquelle ils s'identifient sans rien renier de leur culture d'origine qui est en partie intégrante à leur système d'identification. Une rue porte même le nom de l'une des grandes familles « chinoises » dans le quartier des Terres-Sainville à Fort-de-France, près du lieu de sa première implantation commerciale. Ce groupe n'entretient pas de rapport particulier au politique et ne se positionne pas par rapport à la France. Les « Chinois » sont français car la Martinique est un DOM et ils vivent cette appartenance au même titre que leurs appartenances martiniquaise et chinoise d'origine. Aussi ne s'engagent-ils pas en tant que groupe ethnique dans le débat actuel sur l'avenir institutionnel de la Martinique et le changement de statut.

À l'orée se profilent peut-être des bouleversements dans ces pratiques. Les « Chinois » partagent des stratégies identitaires menant à l'intégration. La notion de stratégie est ici entendue comme « *le résultat de l'élaboration individuelle et collective des acteurs et expriment, dans leur mouvance, les ajustements opérés, au jour le jour, en fonction de la variation des situations et des enjeux qu'elles suscitent –c'est-à-dire des finalités exprimées par les acteurs- et des ressources de ceux-ci* » (Taboada-Leonetti, 1990,

p.49). Or, les nouveaux migrants chinois se situent dans une frontière instaurant des limites avec les Martiniquais d'origine chinoise et les autres. Certes, la langue ne facilite pas les échanges, mais au delà, c'est une stratégie de la distinction qui émerge : ces Chinois rappellent que la Martinique peut aussi n'être qu'un lieu de passage à ne pas investir. Autant les Martiniquais d'origine chinoise ont privilégié l'invisibilité, la discrétion au sein de la culture martiniquaise, autant ces Chinois refusent une quelconque identification, évoluant dans des cercles très fermés, loin des regards. Les premiers revendiquent l'attitude d'être soi mais pas entre soi, en étant d'abord martiniquais, tandis que les seconds sont dans l'entre soi sans les autres. La première attitude serait celle d'une créolisation réussie, la seconde celle d'une ethnicisation. Il existe ainsi des Martiniquais " chinois " et des Chinois à la Martinique, n'évoluant pas dans le même monde. A des populations différentes, s'associent des stratégies particulières.

Les référents identitaires sont ici ceux de la « double allégeance » (Oriol, 1985, p.173) à la culture d'origine et à la culture d'adoption, le rôle de l'identité étant celui qui « *consiste à promouvoir la capacité de l'individu d'organiser les décisions qui gouvernent sa vie en fonction de la maintenance de cadres collectifs d'existence et de représentation* » (Oriol ; op.cit., p.181).

Les « Chinois » ne constituent pas un groupe minoritaire défendant une position de particularisme. Il n'existe pas de groupe ethnique refermé sur lui avec des pratiques communautaristes. Ces Martiniquais « chinois » sont tout à la fois ancrés dans un réseau diasporique tissant des filaments et inséré dans un nouveau monde.

Ils participent à la constitution d'une société plurielle, toujours en recomposition, selon la définition de Furnivall : « *une société poly-ethnique intégrée dans l'espace marchand, sous le contrôle d'un système étatique dominé par l'un des groupes, mais laissant de vastes espaces à la diversité culturelle dans les secteurs d'activité religieuse* » (Barth, 1995, p.215). Martiniquais d'adoption, « Chinois » par leur origine, citoyens français de fait, ils sont aussi citoyens du monde par leur attachement à des réseaux diasporiques. Leur intégration est une conquête car ils ont su s'arranger de cette multiappartenance, élargissant leur territoire de vie tandis que les nouveaux migrants chinois demeurent des étrangers.

Ces Martiniquais ouvrent la voie à la « *pensée archipélagique [qui] engendre l'ambigu, le fragile, le dérivé* » [...]. Elle permet de « *s'accorder à ce qui du monde s'est diffusé en archipels précisément, ces sortes de diversités dans l'étendue, qui pourtant rallient des rives et marient des horizons* [...]. *La pensée de l'archipel, des archipels, nous ouvre ces mers* » (Glissant, op.cit., p.31).

Références bibliographiques

ADELAÏDE-MERLANDE, J. (1980). « Le régime du travail : coercion, modernisation, immigration », in Jean-Luc Bonniol (dir.), *Historial Antillais*, t.IV, Fort-de-France, Société Dajani, pp 125-157.

BARTH, F. (1995). « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart (dir.), *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF.

BONNIOL J-L. (1980). « Le peuplement de la Martinique et de la Guadeloupe : les diverses composantes raciales », in Jean-Luc Bonniol (dir.), *Historial Antillais*, t.I, Fort-de-France, Société Dajani, pp 246-275.

CARDIN, J-L. (1990). *L'immigration chinoise à la Martinique*. Paris, l'Harmattan.

CUCHE, D. (1997). « L'immigration libanaise au Pérou : une immigration ignorée », *Journal de la société des Américanistes*, t.83, pp 173-199.

DAVID, B. (1973). *Les origines de la population martiniquaise au fil des ans (1635-1902)*. Martinique, Mémoires de la Société d'Histoire de la Martinique, numéro spécial des Annales des Antilles, n°3.

DOMENACH, H. et PICOUET, M. (1992). *La dimension migratoire des Antilles*. Paris, Economica.

DUBOST, I. (2000). « Les « Syriens » martiniquais : une alternative identitaire exemplaire », in Bernabé Jean, Bonniol Jean-Luc, Confiant Raphaël et L'Etang Gerry (dir.), *Au visiteur lumineux. Des îles créoles aux sociétés plurielles, Petit-Bourg (Guadeloupe)*, Ibis Rouge Editions/GEREC-Presses Universitaires Créoles, pp 277-289.

GLISSANT, E. (1997). *Traité du Tout Monde*. Paris, Gallimard.

GUILLON, M. et TOBOADA-LEONETTI, I. (1986). *Le triangle de Choisy : un quartier chinois à Paris*. Paris, l'Harmattan.

HELLY, D. (1979). *Idéologie et ethnicité. Les Chinois Macao à Cuba : 1847-1886*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

L'ETANG, G. (1997). *La grâce, le sacrifice et l'oracle. De l'Inde à la Martinique, les avatars de l'hindouisme*. Thèse de doctorat en anthropologie, Université des Antilles et de la Guyane.

MA MUNG, E. (1998). « Territorialisation marchande et négociation des identités : les « Chinois » à Paris », *Espaces et Sociétés*, n° 95.

MA MUNG, E. (2000). *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*. Paris, Ed.Orphys.

ORIOU, M. (1985). « L'ordre des identités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. I, n° 2, pp 171-185.

STREIFF-FENARD, J. (1997). « Frontière ethnique », Vocabulaire historique et critique des relations interethniques, *Pluriel Recherches*, Cahier n° 4, pp 39-41.

TOBOADA-LEONETTI, I. (1990). « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », in Camilleri Carmel et alii, *Stratégies identitaires*, Paris, P.U.F.

TARRIUS, A. (1995). *Arabes de France dans l'économie mondiale souterraine*. La Tour d'Aigues, l'Aube.

La Caraïbe s'avère être l'une des régions du monde où le fait migratoire a eu les incidences sociales, économiques et culturelles les plus profondes et les plus durables. Nées de flux migratoires massifs et diversifiés, les sociétés et les économies de la Caraïbe restent de nos jours largement dynamisées par les déplacements internationaux de population. Aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Caraïbe, les mouvements migratoires ont révélé les inégalités économiques, les soubresauts géopolitiques et les mutations culturelles ayant marqué la « méditerranée américaine » au cours de la période contemporaine.

L'une des traductions sociales et spatiales les plus remarquables des dynamiques migratoires, tant sur les sociétés caribéennes que sur les pays d'accueil, réside dans le processus de « déterritorialisation » qui les concerne. On ne peut plus aujourd'hui appréhender la Caraïbe dans le simple cadre géographique de ses limites physiques. Des fragments de Caraïbe s'épanouissent en effet à New York, Londres ou Miami, à Paris, Toronto ou Amsterdam, centres d'impulsion de la mondialisation dont l'identité culturelle et la structure économique apparaissent, à leur tour, transformées. Au niveau du bassin caribéen, les mouvements de population contribuent à modifier les hiérarchies économiques et à recomposer les identités en se jouant des logiques politico-institutionnelles. En outre, la variété des expériences d'insertion sociale des immigrants caribéens dans les pays voisins révèle la diversité des systèmes socio-politiques et économiques de la région.

Telles sont les réflexions qui ont orienté l'organisation de cet ouvrage. Les contributions rassemblées ont été établies par des chercheurs français et étrangers venus de divers horizons disciplinaires des sciences humaines et sociales. Les espaces concernés recouvrent, de manière assez équilibrée, les différences aires de la Caraïbe aussi bien que les pays du Nord impliqués. Et tous les auteurs interrogent l'empreinte de la mobilité des populations sur les sociétés et les espaces.

Conçue et réalisée par le Centre de recherche géographie, développement, environnement de la Caraïbe (GÉODE Caraïbe), la publication Terres d'Amérique fait appel à des chercheurs en sciences humaines et sociales, à des spécialistes en sciences exactes et naturelles et aux professionnels qui veulent vulgariser leurs travaux ou expériences sur les Amériques.

Terres d'Amérique

Publication dirigée par Maurice Burac



ISBN : 978-2-84586-849-6